

Tickets restaurants

Le service paie ADP vous informe

Pour qui ?

Vous avez plus de 4 mois d'ancienneté chez ALFA3A et vos horaires de travail incluent une pause déjeuner ? Alors les tickets restaurants sont faits pour vous.

Comment ?

Vous devez en faire la demande auprès de votre manager. Celui-ci prendra contact avec nous.

Attention ! Vérifiez avec lui votre adresse postale et votre mail afin que nous ayons toutes les coordonnées nécessaires à la création de votre compte.

Vous recevrez directement une carte de paiement  chez vous avec son code secret.

Combien ?

Vous avez droit à 7 tickets restaurants par mois (1 ticket restaurant = 1 jour de travail).

De votre côté, vous payez 3€70 le ticket et nous vous créditions

9€25 sur votre carte chaque début de mois.

Au final, si vous travaillez minimum 7 jours

dans le mois, nous vous prélevons **25€90**

directement sur votre paie et vous pourrez

dépenser **64€75** grâce à votre carte

dans les restaurants et magasins

alimentaires partenaires.

Les avantages des tickets restaurants

- Complément de revenus non imposables
- Exonérés des cotisations sociales
- Gain de pouvoir d'achat + de 460 € par salarié pour 2022

Retrouvez la liste
de commerçants
sur

BIMPLI.com

(ex Apetiz)

Pour suivre votre
solde de tickets
restaurants
téléchargez
l'application
BIMPLI

Miam ! Avec la carte Bimpli
vous pouvez payer

